- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
Α	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme	10 points
	Diplôme conforme : Niveau BAC+ 5 ans en géographie, aménagement du territoire, agronomie, économie,	
	environnement, pédologie, en génie rural ou tout diplôme équivalent = 10 points	10 points
	En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que	
	celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	
A.2	Expérience générale	30 points
	Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans le domaine du développement rural	
	ou de développement territorial	
	√ dix (10) années d'expérience : <b>15 points</b>	20 points
	✓ au-delà de dix (10) années d'expérience : <b>01 point</b> supplémentaire par année d'expérience	
	additionnelle dans la limite de 5 points	
A.3	Justifier d'une expérience de (05) ans en planification et suivi-évaluation des activités	10 points
	✓ cinq (05) années d'expérience : <b>5 points</b> au-delà de cinq (05) années d'expérience : <b>01 point</b> supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans	
	la limite de 5 points	
В	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
P	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études de	oo ponits
B.1	planification participative communautaire :	
	✓ deux (02) études : <b>10 points</b>	15 points
	✓ au-delà de deux (02) études : <b>01 point</b> supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	
B.2	Avoir conduit au cours des cing (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins une (01) étude	
	d'élaboration du schéma directeur d'aménagement de territoire :	15 points
	✓ une (01) étude : <b>10 points</b>	
	✓ au-delà d'une (01) étude : <b>01 points</b> supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5 points	
B.3	Avoir conduit au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) études	
	d'élaboration du plan communal de développement (PCD) :	15 points
	✓ deux (02) études : <b>10 points</b>	
	✓ au-delà de deux (02) études : <b>01 points</b> supplémentaire par étude additionnelle dans la limite de 5	
	points	
B.4	Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025 inclus) au moins deux (02) formations en	40
	gestion axée sur les résultats avec les structures décentralisées	10 points
	✓ deux (02) missions : 10 points	05
B.5	Avoir réalisé au moins une (01) conception des méthodologies innovantes de planification	05 points
	Total	100
		points

NB: En cas de 1er ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

- 7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : <a href="mailto:dmpmaah@gmail.com">dmpmaah@gmail.com</a>
- 8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16/06/2025 à 09 heures TU et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'aménagement communautaire (planification participative communautaire) dans les régions du Sud-Ouest et du Nord ».
- 9.Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47

E-mail: dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers